

Déclaration de responsabilité sociale d'entreprise 2025



Table des matières

3 À propos de nous

- 3 À propos de la présente déclaration

4 Mieux servir notre clientèle

- 4 Favoriser un service accessible
- 5 Protéger les intérêts de la clientèle
- 6 Échanger avec notre clientèle
- 6 Soutenir le financement des petites entreprises

7 Servir et protéger les aînés

- 7 Mettre en place les mesures nécessaires
- 8 Communiquer efficacement
- 8 Former nos employé.e.s
- 8 Mettre à la disposition du personnel les ressources appropriées
- 9 S'efforcer d'atténuer les préjudices financiers
- 9 Tenir compte des données démographiques du marché et des besoins des aînés lors de la fermeture de succursales

10 Favoriser le développement de la collectivité

- 10 Dons
- 10 Activités philanthropiques
- 11 Bénévolat et engagement communautaire
- 11 Activités de commandites
- 12 Collectes de fonds à grand déploiement
- 13 Collaborer avec le milieu universitaire

14 Contribuer à l'économie

- 14 Employé.e.s au Canada
- 14 Impôts et taxes au Canada
- 15 Financement par emprunt accordé aux entreprises canadiennes
- 16 Filiales de la Banque Nationale
- 16 Succursales ouvertes, fermées ou relocalisées
- 18 Guichets ajoutés, retirés ou relocalisés

20 Annexe

- 20 Mise à jour sur les engagements liés à l'acquisition de Canadian Western Bank (CWB)



À propos de nous

Fondée en 1859, la Banque Nationale du Canada (la Banque) offre des services financiers à des particuliers, des entreprises, une clientèle institutionnelle et des gouvernements partout au Canada. Nous sommes l'une des six banques d'importance systémique au Canada, et nous livrons un rendement des capitaux propres¹ élevé.

Nous exerçons nos activités dans trois secteurs au Canada : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux. Un quatrième secteur, Financement spécialisé aux États-Unis et International, vient compléter la croissance de nos activités domestiques.

Nous sommes une institution bancaire de premier plan au Québec, où sont situées la majorité de nos succursales, ainsi qu'un chef de file dans des activités ciblées à l'échelle canadienne.

Nous visons l'atteinte des normes les plus rigoureuses en matière de responsabilité d'entreprise tout en créant de la valeur pour nos actionnaires. Nous nous positionnons à titre d'employeur de choix et nous promouvons l'inclusion et la diversité.

Notre siège social est établi à Montréal et nos titres sont négociés à la Bourse de Toronto (TSX : NA).

À propos de la présente déclaration

La Déclaration de responsabilité sociale d'entreprise de la Banque Nationale vise à répondre aux exigences prescrites par la *Loi sur les banques* et le *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière*.

Portée

À moins d'indication contraire, cette déclaration présente le contenu pertinent relié aux activités de la Banque et de ses filiales² au Canada qui porte sur l'exercice 2025 (1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025). Tous les montants y figurant sont exprimés en dollars canadiens.

Parties prenantes

Ce document s'inscrit dans le cadre de notre engagement à entretenir un dialogue continu, constructif, ouvert et transparent avec nos diverses parties prenantes : la clientèle, le personnel, les actionnaires, les fournisseurs, les communautés au sein desquelles nous sommes présents, les groupes d'intérêt, les organisations internationales et les autorités réglementaires. Ces discussions avec nos parties prenantes sont prises en compte dans les décisions stratégiques et enrichissent nos pratiques afin que nous puissions tendre vers les normes les plus avancées en matière de divulgation.



Pour en savoir plus, consultez notre Rapport de durabilité, disponible dans la section [Engagements et impact sur bnc.ca](#).

¹ Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (rendement des capitaux propres).

² Le terme filiale est entendu au sens d'entité du groupe de la Banque Nationale.



Mieux servir notre clientèle

À la Banque, notre clientèle est au cœur de nos activités. Afin de toujours mieux répondre à ses besoins, nous améliorons constamment nos façons de faire, nos produits et services ainsi que nos installations.

Favoriser un service accessible

Notre engagement en matière d'accessibilité

Le renforcement des mesures d'accessibilité est un axe important qui nous permet d'améliorer l'expérience de notre clientèle, de nos équipes, ainsi que celle de nos parties prenantes. La Banque poursuit sa progression en la matière comme décrit dans son [Plan sur l'accessibilité](#) et continue de l'intégrer dans ses pratiques. Pour ce faire, la Banque :

- fait rayonner sa culture d'inclusion, de diversité et d'équité ;
- adopte une politique de tolérance zéro en matière de discrimination ;
- favorise les apprentissages et sensibilise ses équipes en matière d'accessibilité ;
- utilise des sondages pour obtenir la rétroaction du personnel et de sa clientèle afin de relever et de corriger les irritants ;
- intègre les normes d'accessibilité de façon continue dans ses nouvelles initiatives.

Succursales et points de service

Depuis 1992, la Banque s'est engagée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne à rendre ses succursales et autres édifices conformes en matière d'accessibilité universelle. Par conséquent, la Banque continue d'investir de manière importante dans ses succursales et points de service pour offrir à sa clientèle un environnement à la hauteur de ses attentes.

Par exemple, en 2025, nous avons :

- ouvert, réaménagé ou relocalisé 40 succursales¹ pour offrir des espaces modernes et technologiques ;
- adapté graduellement nos succursales pour répondre aux nouvelles normes en matière d'inclusion, de diversité et d'accessibilité universelle en ce qui a trait aux limitations physiques et cognitives, ainsi que pour nous conformer au [Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés](#).

Accessibilité numérique

Nous avons poursuivi nos travaux sur l'accessibilité numérique en 2025, notamment par une optimisation de l'accessibilité de notre site Web [bnc.ca](#), secteur Entreprises, ainsi que des sites de la Financière Banque Nationale Gestion de patrimoine et de Banque Nationale Courtage Direct. Cette expérience numérique plus inclusive permet de rendre notre contenu accessible à un plus large public. Nous avons créé du contenu de formation additionnel pour nos membres des équipes occupant certaines fonctions, comme celles touchant à la conception et au développement Web, afin de permettre la validation et l'évolution de l'accessibilité dans nos activités numériques.

Afin d'augmenter l'accessibilité à nos solutions libre-service, les guichets de la Banque peuvent être utilisés dans six langues d'affichage dans l'ensemble du réseau : français, anglais, chinois traditionnel, espagnol, arabe et pendjabi. La Banque peut ainsi rendre ses produits et services accessibles à un plus grand nombre de communautés. Notre clientèle peut aussi effectuer une transaction sans contact avec sa carte de débit sur le lecteur du guichet.

¹ Incluant celles de la Canadian Western Bank (CWB).



Services financiers

La Banque a mis en place des mesures qui permettent d'améliorer l'accessibilité aux services financiers et de répondre aux besoins spécifiques des personnes sous-bancarisées, non bancarisées et mal desservies au Canada et à certains segments de notre clientèle. Par exemple :

- Compte bancaire offert sans frais mensuels fixes à certains segments de la clientèle identifiés par le gouvernement du Canada comme étant financièrement vulnérables (aînés¹, personnes déclarées invalides², Autochtones, personnes âgées de 24 ans et moins), s'il est lié à un forfait précis.
- Rabais mensuel applicable sur la plupart des forfaits bancaires, offert à certains segments de la clientèle comme les personnes âgées de 24 ans et moins ou de 60 ans et plus.
- Réduction du taux d'intérêt lié au financement d'un véhicule pour les personnes nouvellement arrivées au Canada.

La Banque propose des services aux personnes nouvellement arrivées au Canada dont un compte chèques sans frais mensuels fixes et sans obligation de détenir un autre produit pour les 12 premiers mois. Sous conditions, elles peuvent aussi bénéficier d'un compte chèques sans frais mensuels fixes pour la deuxième et la troisième année. La clientèle qui adhère à cette offre a accès à une carte de crédit sans historique de crédit au Canada³ ainsi qu'à un service d'accompagnement juridique sans frais⁴ pour faciliter sa première année au pays.

La Banque a également un point de service à Montréal pour soutenir une clientèle composée de demandeurs d'asile. Il est possible d'y ouvrir un compte, obtenir une carte client et utiliser des solutions numériques. Des conseillers et conseillères sont disponibles sur place afin de les appuyer dans leurs démarches. De la documentation est aussi offerte en français, anglais, espagnol, turc, pendjabi, arabe ou créole pour faciliter la compréhension des services offerts.

Protéger les intérêts de la clientèle

La Banque souscrit à plusieurs engagements et codes de conduite volontaires, dont ceux supervisés par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

- Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés
- Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de paiement au Canada
- Engagement à fournir des renseignements sur la garantie hypothécaire
- Engagement relatif aux procurations et aux comptes de dépôt conjoints
- Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais
- Engagement relatif à la modification ou au remplacement de produits ou de services existants
- Code de conduite pour les institutions financières sous réglementation fédérale – Information sur le remboursement anticipé des hypothèques
- Paiements en ligne
- Code de pratique canadien des services de cartes de débit
- Lignes directrices applicables au transfert d'un régime enregistré
- Code de conduite portant sur les activités d'assurance autorisées
- Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique : le cadre canadien
- Modèle de code de conduite sur les relations des banques avec les petites et moyennes entreprises
- Engagement de l'ABC en matière de lisibilité des documents hypothécaires
- Responsabilité zéro de Mastercard
- Engagement – Règlement sur les billets à capital protégé



Certains de ces documents sont disponibles dans la section Codes et engagements sur bnc.ca et peuvent être obtenus sur demande en succursale.

¹ Les aînés de 65 ans et plus sur présentation d'une preuve d'admissibilité au Supplément de revenu garanti.

² Les bénéficiaires (18 ans et plus) d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEL) sur présentation d'une preuve d'admissibilité à un REEL.

³ Financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Des garanties pourraient être applicables sous certaines conditions.

⁴ Service d'assistance téléphonique offert par Banque Nationale Réseau Assistance, en vigueur pour 12 mois à compter de la date d'ouverture de compte. Le contenu des programmes et des conditions qui y sont décrits est sujet à changement.



Échanger avec notre clientèle

Agir selon la rétroaction de notre clientèle

Nous évaluons l'efficacité de nos produits et services et la qualité de l'expérience offerte à la clientèle par une plateforme de sondage qui permet de générer des alertes lorsqu'une personne exprime le souhait d'être appelée concernant un problème, une insatisfaction ou un nouveau besoin. Notre personnel en contact direct avec la clientèle a ainsi accès aux besoins exprimés et peut agir en conséquence. En 2025, nous avons sondé environ 170 000 client.e.s dans le cadre de notre mesure d'expérience client.

Depuis 2019, des cibles annuelles sont établies et la mesure d'expérience client (*Net Promoter Score*) fait partie du programme de rémunération de l'ensemble des employé.e.s, incluant les dirigeant.e.s¹. En 2025, 405 accompagnements ont été réalisés auprès des forces-conseils afin de valoriser la voix de la clientèle. D'autres moyens, tels que des groupes de discussion, des entrevues, des tests d'utilisation, le suivi des réseaux sociaux et la surveillance active des plaintes, sont mis en œuvre afin de placer au cœur de nos décisions la rétroaction et les attentes de la clientèle.

À titre d'exemple, au cours de la dernière année et grâce au suivi de cette rétroaction, la Banque a pu notamment :

- optimiser l'expérience de prise de rendez-vous en ligne pour les petites entreprises ;
- améliorer l'expérience de renouvellement des certificats de placement garanti (CPG).

Finalement, la Banque surveille en continu la documentation des plaintes, ce qui permet d'agir sur la rétroaction de la clientèle et de transmettre ces informations à l'interne. Un sondage permet aussi de suivre la satisfaction de la clientèle à la suite du règlement d'une plainte et de former nos équipes de façon constante sur cet aspect.

Gérer la satisfaction de la clientèle

La Banque offre un processus de traitement simple et facilement accessible pour les plaintes formulées par la clientèle. Nous assurons la formation de nos employé.e.s pour une prise en charge rapide axée sur la recherche de solutions. Les insatisfactions et les résultats des sondages auprès de la clientèle sont analysés pour améliorer continuellement nos produits, services et pratiques. Un soutien proactif est également offert aux membres de notre personnel dans nos succursales pour renforcer leurs compétences en lien avec les insatisfactions et la gestion des plaintes clients.

 **Pour en savoir plus, consultez la section Résolution des insatisfactions sur bnc.ca.**

Soutenir le financement des petites entreprises

La Banque se distingue par le lien privilégié avec sa clientèle d'entrepreneur.e.s, à qui nous fournissons les moyens de démarrer leurs petites et moyennes entreprises (PME), de les faire croître ou d'en acquérir d'autres.

Au-delà des solutions financières, la Banque s'implique activement dans l'écosystème entrepreneurial pour favoriser l'innovation et la diversité :

- **Lexstart** : la Banque est un partenaire stratégique de cette organisation qui offre des solutions juridiques efficaces et abordables pour le lancement des start-ups et des PME.
- **Big Bang Académie** : la Banque est un partenaire de cette organisation et contribue à propulser les entrepreneur.e.s du Québec vers le succès grâce à une formation 100 % en ligne, flexible et pratique, favorisant l'acquisition de compétences essentielles pour bâtir des entreprises durables et innovantes. Notre engagement ne se limite pas au soutien financier : plusieurs employé.e.s de la Banque se distinguent en tant que formatrices et formateurs, contribuant directement à la transmission des connaissances et à l'inspiration des futures générations d'entrepreneur.e.s.
- **Microcrédit Montréal** : la Banque soutient cet organisme qui offre aux entrepreneur.e.s et aux professionnel.le.s formé.e.s à l'étranger de l'accompagnement de proximité et l'accès au microcrédit.
- **Futurpreneur** : la Banque est partenaire de l'Accélérateur de croissance – volet anglophone mis sur pied par Futurpreneur qui vise à accompagner une cohorte de jeunes entrepreneur.e.s de partout au Canada. Des ateliers se concluront par un concours de présentation stratégique incluant des prix en argent remis aux entrepreneur.e.s dans différentes catégories.

¹ Représente le président et chef de la direction, les membres de la haute direction et les membres de la direction.



Servir et protéger les aînés

À la Banque, nous avons à cœur de protéger les aînés¹, c'est pourquoi nous avons adhéré au Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés (le Code).

Mettre en place les mesures nécessaires

Nous avons établi des politiques, des processus et des procédures internes afin d'assurer la protection de la clientèle de 60 ans ou plus et la mise en œuvre du Code. Ils traitent entre autres des formations pour notre personnel concernant les aînés, des mesures d'aide pour cette clientèle et de la détection de cas potentiels d'abus financier ou de fraude. Ils sont accessibles afin de faciliter leur utilisation par notre personnel et ils énoncent les principes généraux du Code ainsi que les bonnes pratiques à adopter, notamment :

- comment servir un client de 60 ans ou plus;
- les abus financiers;
- les mandats et les procurations;
- l'inaptitude.

Les normes et procédures, y compris celles sur le traitement des plaintes, sont mises à jour et notre personnel est accompagné lors de la révision des outils ou processus.

Les contrôles et activités de surveillance permettent d'intervenir de façon appropriée et au moment opportun, entre autres, en ce qui concerne :

- le suivi des demandes de soutien des employé.e.s;
- les alertes de transaction inhabituelle;
- la catégorisation des insatisfactions;
- le taux de formations terminées.

Des processus internes sont aussi en place pour assurer un soutien et une prise en charge rapide lors d'un signalement d'un cas potentiel d'abus financier ou de fraude, ou pour demander des conseils d'un.e expert.e.

Gouvernance du Code

Nous intégrons l'ensemble des principes du Code au cadre de gestion de la conformité réglementaire. L'expérience de notre clientèle de 60 ans ou plus est également intégrée à nos projets et nos réflexions afin d'améliorer les services que nous lui offrons et d'atténuer les risques d'abus financier. De plus, à la Banque, un « champion des aînés », un membre de l'équipe de direction du secteur Expérience client, a été nommé et est responsable de promouvoir les intérêts des aînés et le respect du Code.

1 Tout individu au Canada âgé de 60 ans ou plus qui effectue des opérations à des fins autres que commerciales.



Communiquer efficacement

Nous utilisons l'ensemble de nos canaux de communication pour favoriser l'accessibilité et la prise en charge de la clientèle.

 Notre documentation	— Certains documents, disponibles sur demande, en plus gros caractères pour faciliter la lecture — Une révision en continu de notre contenu dans un langage clair et simple — La publication Servir et protéger les aînés
 En succursale	— Un espace calme et isolé pour discuter en toute confidentialité — Des explications sur le fonctionnement des liseuses (outils de lecture à voix haute) pour la clientèle ayant un handicap visuel — Une fonction audio des guichets automatiques — Un accompagnement pour l'utilisation des guichets automatiques
 Par téléphone	— L'offre d'une ligne téléphonique dédiée aux aînés pour un accès rapide aux services bancaires : 1 844 413-5598
 En ligne	— Un regroupement d'outils, de ressources et d'informations pour les aînés, qui concernent notamment les procurations, les comptes conjoints et la fraude, sur notre page Protéger nos clients de 60 ans et plus sur bnc.ca

Former nos employé.e.s

Des formations sont obligatoires pour tout le personnel, incluant les personnes nouvellement embauchées, afin de bien répondre à notre clientèle d'aînés. Ces formations traitent, entre autres, des sujets suivants :

- Le soutien aux aînés dans leurs activités bancaires.
- La détection des cas possibles d'abus financier ou de fraude.
- L'atténuation des préjudices financiers.
- Le signalement des cas potentiels d'abus financier ou de fraude.
- L'incapacité légale et les procurations (engagement relatif aux procurations et aux comptes de dépôt conjoints de l'Association des banquiers canadiens).
- Les ressources pour répondre aux besoins bancaires des personnes âgées et offrir un espace calme et accessible pour les discussions privées.

Mettre à la disposition du personnel les ressources appropriées

Le personnel en contact direct avec notre clientèle d'aînés et le personnel de soutien sont formés et sensibilisés pour répondre aux besoins bancaires de cette clientèle. En plus des formations et des outils centralisés sur notre plateforme électronique, les employé.e.s de première ligne ayant besoin d'une aide supplémentaire ont accès à des spécialistes qui peuvent leur fournir des informations supplémentaires et les soutenir lors de cas plus complexes qui concernent entre autres :

- l'abus financier et la fraude;
- l'incapacité légale et les procurations.



S'efforcer d'atténuer les préjudices financiers

Une surveillance est en place pour déceler des cas potentiels d'abus financier, de fraude, d'escroquerie et de blanchiment d'argent. En 2025, nous avons élargi les règles de détection pour mieux protéger notre clientèle.

Si un.e employé.e a des motifs de croire qu'un.e client.e âgé.e est victime d'abus financier ou de fraude, il ou elle interviendra afin de protéger ses intérêts tout en respectant sa vie privée, sa sécurité et son autonomie. Selon les circonstances, l'employé.e peut :

- poser des questions pour vérifier si la transaction est effectuée dans l'intérêt du ou de la client.e;
- déterminer si la transaction doit être conclue;
- proposer des solutions possibles ou suspendre la transaction jusqu'au moment où l'analyse sera terminée;
- offrir des espaces calmes et accessibles où des discussions privées peuvent avoir lieu avec le ou la client.e;
- signaler un cas potentiel d'abus financier aux spécialistes pour obtenir des conseils et atténuer les risques de préjudice financier.

Nous mettons à la disposition de nos client.e.s des ressources pour les aider à mieux comprendre et gérer leurs finances personnelles et à se protéger de la fraude. Du contenu est disponible à ce sujet sur notre site bnc.ca et est mis à jour selon les besoins et tendances observés.

Nous sensibilisons également notre clientèle à la fraude grâce à des publications sur plusieurs canaux : messagerie vocale interactive, écrans des guichets automatiques, affichage dynamique en succursale, infolettres, médias sociaux, etc.

En 2025, la Banque s'est aussi jointe à la Coalition canadienne antifraude et participe à la campagne *Ensemble contre la fraude*, qui vise à aider la population canadienne à mieux détecter les fraudes, à renforcer sa vigilance et à l'encourager à en parler.

Tenir compte des données démographiques du marché et des besoins des aînés lors de la fermeture de succursales

Afin de tenir compte des besoins de la clientèle de 60 ans ou plus au moment de la fermeture d'une succursale, notre procédure prévoit la mise en place de mesures, notamment :

- Organiser une table ronde pour cibler les personnes les plus touchées par la fermeture, dont les personnes âgées.
- Communiquer de façon proactive avec les personnes ciblées lors de la table ronde.
- Accompagner ces personnes dans la transition vers la nouvelle succursale, notamment lors de la journée portes ouvertes.
- Communiquer les solutions de rechange aux personnes les plus touchées pour qu'elles puissent continuer d'accéder aux services bancaires après la fermeture de la succursale.
- Transmettre aux personnes âgées les coordonnées d'une personne-ressource pour obtenir de l'aide et de l'information supplémentaire.
- Sensibiliser le personnel des succursales visées et du service téléphonique afin d'offrir une transition et un service adapté de qualité.
- S'assurer que la nouvelle succursale est conforme en matière d'accessibilité.

Code de conduite et de déontologie

Notre Code de conduite prévoit que les employé.e.s, dirigeant.e.s et membres du conseil d'administration doivent respecter les lois applicables, comme le *Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés*. À l'embauche, chacun.e atteste son adhésion au Code et doit suivre une formation. De plus, une attestation annuelle permet aux employé.e.s, incluant les dirigeant.e.s, de réitérer leur engagement à respecter le Code.



Favoriser le développement de la collectivité

La Banque contribue à l'épanouissement des communautés au sein desquelles elle est présente grâce à un programme de dons et commandites, à l'engagement de ses employé.e.s et retraité.e.s bénévoles et à des collectes de fonds à grand déploiement auxquelles notre clientèle participe.

En 2025, plus de 15,5 M\$ ont été octroyés en dons à des organismes dans tout le pays pour appuyer l'essor des communautés. Voici quelques initiatives soutenues au cours de la dernière année.

Dons

50 000 \$

Fondation Tel-jeunes

Pour appuyer les services de l'organisme auprès des adolescent.e.s du Québec.

500 000 \$

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal

Pour contribuer à l'établissement d'un centre de crise grâce à une entente de trois ans de 2025 à 2027.

Activités philanthropiques

Children's Hospital of Eastern Ontario (CHEO)

Grâce aux efforts de l'équipe de la Financière Banque Nationale, la Fondation du CHEO a reçu cette année 142 990 \$ dans le cadre de son événement *CN Cycle for CHEO*, qui est le plus important événement de collecte de fonds pour les soins et la recherche en oncologie pédiatrique de l'organisme. Ce don inclut 5 000 \$ du *Programme Impact Positif Communauté* de la Banque.

Hop! La rentrée

Grâce à l'implication de plus de 25 collègues dans une collecte de fonds et une activité de bénévolat, 104 enfants ont pu être parrainés dans le cadre de la campagne «Un sac, un sourire» de l'organisme Hop! La rentrée, qui offre une rentrée scolaire décente à près de 3 000 enfants. La contribution de 18 184 \$ inclut 5 000 \$ du *Programme Impact Positif Communauté* de la Banque.



Bénévolat et engagement communautaire

Easter Seals BC/Yukon

Nos employé.e.s se sont impliqué.e.s dans le défi *Drop Zone Challenge*, qui consistait à descendre en rappel un édifice, au profit de l'organisme Easter Seals BC/Yukon. Grâce au courage des participant.e.s de la Banque, ce sont 4 500 \$ qui ont été remis à l'organisme, qui vise à améliorer la qualité de vie, le bien-être et l'indépendance des personnes vivant avec un handicap. Ce don inclut 2 250 \$ du *Programme Impact Positif Communauté* de la Banque.

Butterfly Support Network

Des employé.e.s de la Banque ont pris part à la *Butterfly Run* à Vancouver, Kelowna et Nanaimo, une marche et une course commémoratives pour soutenir les familles devant faire face à une perte de grossesse, à la perte d'un nourrisson ou à l'infertilité. L'organisme à l'origine de l'événement offre du soutien aux familles comprenant des consultations professionnelles, des groupes de soutien, du soutien par les pairs, des ressources hospitalières, des trousse de soins, etc. L'implication des employé.e.s a permis de remettre 10 442 \$ à l'organisme, dont 5 000 \$ provenant du *Programme Impact Positif Communauté* de la Banque.

Activités de commandites

Omnium Banque Nationale

En 2025, la Banque a réaffirmé son rôle en tant que principale institution financière canadienne associée au tennis. La Banque a célébré 20 ans de partenariat avec Tennis Canada et a conclu sa cinquième édition comme commanditaire en titre du plus prestigieux tournoi de tennis international au Canada, un événement qui réunit chaque année les plus grand.e.s joueuses et joueurs de tennis au monde.

ÉducÉpargne

La Banque est fière de son partenariat avec ÉducÉpargne, concrétisé par le déploiement d'une campagne et la publication d'un guide à l'intention des jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. Cette initiative vise à promouvoir la littératie financière et à soutenir l'autonomie économique des nouvelles générations.



Collectes de fonds à grand déploiement

4 962 234 \$

Centraide United Way

Dons des employé.e.s et retraité.e.s de la Banque, auxquels s'ajoute un don institutionnel, dans le cadre de cette campagne pancanadienne qui se déroule sur une base annuelle depuis 1977. Le montant remis à l'organisme à portée pancanadienne inclut un don de la Banque d'un million de dollars.

264 000 \$

Grand Tour BN

Ce défi sportif annuel réunit des centaines d'employé.e.s et retraité.e.s qui parcourent en plusieurs jours une région du Canada à vélo ou à la course. Les fonds amassés servent à venir en aide aux jeunes. Pour la 13^e édition du Grand Tour BN, plusieurs organismes qui travaillent auprès des jeunes dans le Grand Toronto ont bénéficié des fonds issus de la collecte des participant.e.s. Le montant remis dans la communauté inclut un don de la Banque de 50 000 \$.

162 957 \$

Roulons Percée DT1

Depuis 2004, des centaines d'employé.e.s de la Banque partout au Canada ont participé au défi Roulons. En 2025, l'événement a eu lieu à Montréal et à Toronto, ainsi qu'à distance. Le montant amassé inclut un don de la Banque de 50 000 \$.

155 000 \$

Classique BN

Ce tournoi de hockey entre collègues, qui s'est tenu à Trois-Rivières pour sa 23^e édition, représente l'une des plus importantes collectes de fonds organisées par un partenaire du Club des petits déjeuners. Depuis 1994, l'organisme travaille à ce que les enfants au Canada puissent accéder à un petit déjeuner nutritif et atteindre leur plein potentiel grâce à de nombreux programmes de nutrition en milieu scolaire et communautaire. Le montant remis au Club des petits déjeuners inclut un don de la Banque de 50 000 \$.

Crédit photo : Maxime Côté



Collaborer avec le milieu universitaire

Technologies de l'information

Afin d'encourager les carrières dans le domaine des technologies de l'information auprès des jeunes, la Banque a poursuivi en 2025 son partenariat avec l'ÉTS, qui inclut notamment :

- deux bourses avec stage de 2 000 \$ chacune ;
- un appui financier de 10 500 \$ à plusieurs comités d'étudiant.e.s axés sur les technologies de l'information ainsi que sur l'inclusion et la diversité.

La Banque a également poursuivi en 2025 son entente avec Polytechnique Montréal qui prévoit, entre autres :

- trois bourses de 5 000 \$ chacune, soit deux bourses d'excellence et une bourse avec stage visant à reconnaître le leadership au féminin ;
- un appui financier de 12 500 \$ à plusieurs comités d'étudiant.e.s axés sur les technologies de l'information ainsi que sur la diversité féminine et les communautés LGBTQ2+.

La Banque a aussi appuyé financièrement l'UQAM avec une remise de 3 500 \$ au concours KGP, une compétition de résolution de cas en gestion de projet. Cet appui vise à encourager le développement de gestionnaires de projet qualifiés et à faciliter le recrutement de stagiaires pour ces postes.

Dans le cadre de ces partenariats, le secteur des Technologies de l'information de la Banque organise et participe à des activités tout au long de l'année afin d'encourager la proximité avec les étudiant.e.s ainsi que le partage d'expériences et d'expertises : journées carrières, conférences, ateliers, réseautage, mentorat, etc.

Intelligence numérique

Afin d'accélérer l'innovation dans les domaines des données et de l'intelligence numérique, la Banque soutient IVADO pour le développement du savoir-faire du milieu universitaire. Le partenariat, qui en est à sa huitième année, représente un investissement de plus d'un million de dollars jusqu'à présent.

En 2025, la Banque a contribué au développement des connaissances en intelligence numérique de plusieurs façons, soit en :

- soutenant la gouvernance de programmes de formations spécialisées du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) CREATE SE4AI, qui visent le développement de la main-d'œuvre dans des domaines de pointe où le contenu actuel des programmes universitaires est limité ;

- encadrant des stagiaires de niveaux maîtrise, doctorat et postdoctorat sur des initiatives de recherche et de développement ;
- poursuivant son implication comme leader au sein de la communauté de pratiques en industrialisation de l'intelligence artificielle, qui regroupe les contributeurs clés du milieu universitaire et de l'industrie.

La Banque contribue aussi au développement des connaissances en intelligence artificielle (IA) par un partenariat stratégique avec l'Université Concordia pour accroître la fiabilité des systèmes d'IA, grâce à une chaire de recherche appliquée de 1,5 M\$ cofinancée par le CRSNG. Cette chaire vise à intégrer l'IA de manière sécuritaire et efficace dans le cycle de développement logiciel tout en favorisant la formation de la prochaine génération de spécialistes en IA.

Gestion de portefeuille

Créé en 2019, le Fonds BNI-HEC Montréal offre aux étudiant.e.s la possibilité de gérer un portefeuille multiactif en fonction des conditions de marché actuelles. La gestion du Fonds comprend la construction de portefeuille suivant une approche descendante, la budgétisation du risque, la traduction du contexte économique en stratégie d'allocation d'actifs stratégique et tactique, ainsi que la sélection et le suivi de véhicules d'investissement selon une analyse rigoureuse. L'équipe de BNI procure un encadrement en continu à plus d'une quinzaine d'analystes qui gèrent plus de 7 M\$ d'actifs dans le cadre de cette initiative.

Au cours des dernières années, les étudiant.e.s ont su intégrer à leur processus de sélection de gestionnaires d'actifs un cadre rigoureux d'analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour y arriver, elles et ils ont effectué des recherches et testé plusieurs approches pour éviter tout type de biais et garantir l'objectivité de la méthode. Le soutien offert de la part des spécialistes en investissement responsable de BNI démontre son engagement à transmettre les meilleures pratiques de l'industrie aux futurs spécialistes du monde de la finance.



Contribuer à l'économie

Employé.e.s au Canada

Tableau 1 – Répartition géographique des employé.e.s

Provinces et territoires	Temps plein	Temps partiel	Total
Alberta	1 701	30	1 731
Colombie-Britannique	846	23	869
Île-du-Prince-Édouard	14	1	15
Manitoba	388	25	413
Nouveau-Brunswick	216	18	234
Nouvelle-Écosse	27	3	30
Ontario	2 410	162	2 572
Québec	16 404	1 472	17 876
Saskatchewan	115	7	122
Terre-Neuve-et-Labrador	–	–	–
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	–	–	–
Total au Canada	22 121	1 741	23 862

Impôts et taxes au Canada

Tableau 2 – Impôts et taxes payés ou payables (en milliers de dollars)

Provinces et territoires	Impôt sur le revenu ¹	Impôt sur le capital ¹	Autres taxes ²
Alberta	36 435	–	10 297
Colombie-Britannique	12 579	–	9 522
Île-du-Prince-Édouard	132	236	285
Manitoba	3 038	2 955	2 870
Nouveau-Brunswick	2 648	4 115	3 877
Nouvelle-Écosse	445	–	487
Ontario	81 410	–	60 963
Québec	301 569	5 743	433 287
Saskatchewan	1 841	3 336	1 245
Terre-Neuve-et-Labrador	4	–	–
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1	–	–
Total – provincial	440 102	16 385	522 833
Fédéral	623 421	–	146 322
Total – fédéral et provincial	1 063 523	16 385	669 155

Notre contribution totale : **1,75 G\$** payés en impôts et taxes

¹ Impôt sur le revenu et sur le capital : montants estimatifs.

² Autres taxes : montants comprenant les charges sociales (portion payée par l'employeur, y compris les montants versés au titre du Régime de pensions du Canada, de l'assurance-emploi et des régimes d'assurance maladie provinciaux), la taxe d'affaires, l'impôt foncier, les taxes de vente (y compris la TPS/TVH au fédéral et la taxe de vente provinciale estimative) et la prime d'assurance-dépôts.



Financement par emprunt accordé aux entreprises canadiennes

En 2025, la Banque Nationale a autorisé, pour des entreprises partout au pays, du financement par emprunt totalisant plus de 208 G\$.

Tableau 3 – Tous les prêts ouverts au 31 octobre 2025

Par province (en milliers de dollars)

Provinces et territoires		0 à 24,9 \$	25,0 à 99,9 \$	100,0 à 249,9 \$	250,0 à 499,9 \$	500,0 à 999,9 \$	1 000,0 à 4 999,9 \$	5 000,0 \$ et plus	Total
Alberta	Autorisé (\$)	3 888	17 173	49 821	130 098	223 136	1 772 807	25 306 617	27 503 540
	Nombre de clients	3 664	4 075	2 319	973	601	986	704	13 322
Colombie-Britannique	Autorisé (\$)	2 714	6 351	14 175	20 629	48 519	390 747	13 297 040	13 780 175
	Nombre de clients	2 801	2 510	1 412	666	474	926	741	9 530
Île-du-Prince-Édouard	Autorisé (\$)	612	757	1 277	1 647	a	a	a	4 293
	Nombre de clients	239	132	68	21	a	a	a	460
Manitoba	Autorisé (\$)	929	2 145	5 840	13 299	41 750	235 232	2 799 115	3 098 310
	Nombre de clients	1 243	1 204	630	198	114	161	105	3 655
Nouveau-Brunswick	Autorisé (\$)	11 585	26 284	34 403	51 482	91 446	527 048	2 412 910	3 155 158
	Nombre de clients	1 841	1 050	536	277	198	266	117	4 285
Nouvelle-Écosse	Autorisé (\$)	344	581	2 535	12 897	6 821	63 259	1 693 974	1 780 411
	Nombre de clients	1 026	615	307	139	39	49	45	2 220
Ontario	Autorisé (\$)	32 510	43 229	60 326	126 139	278 824	2 192 365	43 093 505	45 826 898
	Nombre de clients	9 019	6 328	2 932	1 172	785	1 315	1 075	22 626
Québec	Autorisé (\$)	361 861	634 985	772 335	1 212 668	2 280 277	13 094 733	93 849 439	112 206 298
	Nombre de clients	42 719	16 644	6 769	3 987	3 388	5 886	2 406	81 799
Saskatchewan	Autorisé (\$)	578	2 388	3 428	7 271	18 440	149 932	646 943	828 980
	Nombre de clients	1 887	1 789	829	288	149	181	64	5 187
Terre-Neuve-et-Labrador	Autorisé (\$)	50	134	341	1 146	b	b	b	1 671
	Nombre de clients	283	196	103	33	b	b	b	615
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Autorisé (\$)	0	147	330	c	c	c	c	477
	Nombre de clients	40	58	35	c	c	c	c	133
Total	Autorisé (\$)	415 071	734 174	944 811	1 577 276	2 989 213	18 426 123	183 099 543	208 186 211
	Nombre de clients	64 762	34 601	15 940	7 754	5 748	9 770	5 257	143 832

Note : afin de préserver la confidentialité des clients, certaines données ont été regroupées comme suit :

a Les données de l'Île-du-Prince-Édouard ont été ajoutées à celles du Nouveau-Brunswick et au total de cette province.

b Les données de Terre-Neuve-et-Labrador ont été ajoutées à celles du Nouveau-Brunswick et au total de cette province.

c Les données de Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont été ajoutées à celles du Nouveau-Brunswick et au total de cette province.



Filiales de la Banque Nationale

Liste des filiales de la Banque au Canada qui sont visées par le *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière* dans le cadre de leurs activités portant sur des produits ou des services bancaires.

- **Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie**
 - Cabinet d'assurance Banque Nationale inc.
 - Solutions d'assurance Banque Nationale inc.
- **Financière Banque Nationale inc.**
 - Services Financiers FBN inc.
 - Services Financiers NBF Itée
- **Banque Nationale Épargne et Placements inc.**
 - Banque Nationale Investissements inc.

Succursales¹ ouvertes, fermées ou relocalisées²

(au cours de l'exercice 2025)

Tableau 4 – Adresses des succursales qui ont été ouvertes

Adresse	Ville	Province
606 4th Street SW	Calgary	Alberta
5110-324 58th Avenue SE	Calgary	Alberta
300-5222 130th Avenue SE	Calgary	Alberta
3322 23rd Street NE	Calgary	Alberta
801 10th Avenue	Calgary	Alberta
10180 101 Street NW	Edmonton	Alberta
100-12230 Jasper Avenue	Edmonton	Alberta
17603 100th Avenue	Edmonton	Alberta
10333 34th Avenue NW	Edmonton	Alberta
Main floor-10303 Jasper Avenue NW	Edmonton	Alberta
11226 100th Avenue	Grande Prairie	Alberta
702 3rd Avenue South	Lethbridge	Alberta
4822 51st Avenue	Red Deer	Alberta
251 Palisades Way	Sherwood Park	Alberta
300-700 St. Albert Trail	St. Albert	Alberta
120-1848 McCallum Road	Abbotsford	Colombie-Britannique
310-101 Schoolhouse Street	Coquitlam	Colombie-Britannique
200-470 Puntledge Road	Courtenay	Colombie-Britannique
101-1211 Summit Drive	Kamloops	Colombie-Britannique
1674 Bertram Street	Kelowna	Colombie-Britannique
100-19915 64th Avenue	Langley	Colombie-Britannique
101-6475 Metral Drive	Nanaimo	Colombie-Britannique
300 Victoria Street	Prince George	Colombie-Britannique
4991 No. 3 Road	Richmond	Colombie-Britannique
1-7548 120th Street	Surrey	Colombie-Britannique
103-15230 Highway 10	Surrey	Colombie-Britannique
1070 West Georgia Street	Vancouver	Colombie-Britannique
3190 West Broadway	Vancouver	Colombie-Britannique
1201 Douglas Street	Victoria	Colombie-Britannique
125 Nature Park Way	Winnipeg	Manitoba
E1-01A 50 Sportsworld Crossing Road	Kitchener	Ontario
7303 Warden Ave Unit 100A	Markham	Ontario
2000 Argentia Road Suite 101 Plaza 1	Mississauga	Ontario
141 Adelaide Street West Suite 110	Toronto	Ontario
2020, boulevard Robert-Bourassa	Montréal	Québec
1866 Hamilton Street	Regina	Saskatchewan
244 2nd Avenue South	Saskatoon	Saskatchewan
101-2803 Faithfull Avenue	Saskatoon	Saskatchewan
259 Hamilton Road Unit 5	Yorkton	Saskatchewan

¹ Le terme succursale est entendu au sens du *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière*.

² Incluant celles de CWB.

**Tableau 5 – Adresses des succursales qui ont été fermées**

Adresse	Ville	Province
10303 Jasper Avenue NW	Edmonton	Alberta
123, boulevard Irving	Bouctouche	Nouveau-Brunswick
775, rue Principale	Clair	Nouveau-Brunswick
557, rue Principale	Petit-Rocher	Nouveau-Brunswick
11089 Main Street	Rogersville	Nouveau-Brunswick
630-B, boulevard Renault	Beauceville	Québec
432, rue Racine Est	Chicoutimi	Québec
1550, boulevard Alphonse-Desjardins	Lévis	Québec
93, rue Saint-André	Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Québec
7500, boulevard des Galeries-d'Anjou	Montréal	Québec
555, rue Chabanel Ouest	Montréal	Québec
6420, rue St-Hubert	Montréal	Québec
3611, rue Notre-Dame Ouest	Montréal	Québec
1124, boulevard Iberville	Repentigny	Québec
433-A, rue Saint-Denis	Saint-Alexandre	Québec
2064, route 112	Saint-Césaire	Québec
305, rue Saint-Joseph	Sainte-Martine	Québec
235, rue Commerciale	Saint-Henri-de-Lévis	Québec
8730, boulevard Provencher	Saint-Léonard	Québec
378, boulevard Harwood	Vaudreuil-Dorion	Québec
639, rue Duvernay	Verchères	Québec
77, rue de l'Hôtel-de-Ville	Warwick	Québec
155, rue St-Georges	Windsor	Québec

Tableau 6 – Adresses des succursales qui ont été relocalisées

Adresse	Relocalisation	Ville	Province
1674 Bertram Street	1950 Cooper Road	Kelowna	Colombie-Britannique
380 St. Clair Street	902 St. Clair Street Unit 3	Chatham	Ontario
355, Montreal Road	1091, boulevard St-Laurent, unité 001A	Ottawa	Ontario
193, rue Principale	316, rue Denison Est	Granby	Québec
700, rue Saint-Joseph Est	838, rue Saint-Joseph Est	Québec	Québec



Guichets ajoutés, retirés ou relocalisés¹

(au cours de l'exercice 2025)

Tableau 7 – Adresses des guichets qui ont été ajoutés

Adresse	Ville	Province
300-522 130th Avenue	Calgary	Alberta
5110-324 58th Avenue SE	Calgary	Alberta
3322 23rd Street NE	Calgary	Alberta
606 4th Street	Calgary	Alberta
10333 34th Avenue NW	Edmonton	Alberta
100 12230 Jasper Avenue NW	Edmonton	Alberta
17603 100th Avenue	Edmonton	Alberta
11226 100th Avenue	Grande Prairie	Alberta
702 3rd Avenue	Lethbridge	Alberta
4822 51st Avenue	Red Deer	Alberta
251 Palisades Way	Sherwood Park	Alberta
700 St. Albert Trail Unit 300	St. Albert	Alberta
120-1848 McCallum Road	Abbotsford	Colombie-Britannique
310-101 Schoolhouse Street	Coquitlam	Colombie-Britannique
200-470 Puntledge Road	Courtenay	Colombie-Britannique
101-1211 Summit Drive	Kamloops	Colombie-Britannique
1950 Cooper Road	Kelowna	Colombie-Britannique
100-19915 64th Avenue	Langley	Colombie-Britannique
101-6475 Metral Drive	Nanaimo	Colombie-Britannique
300 Victoria Street	Prince George	Colombie-Britannique
4991 No. 3 Road	Richmond	Colombie-Britannique
1-7548 120th Street	Surrey	Colombie-Britannique
103-15230 Highway 10	Surrey	Colombie-Britannique
1070 West Georgia Street	Vancouver	Colombie-Britannique
3190 West Broadway	Vancouver	Colombie-Britannique
1201 Douglas Street	Victoria	Colombie-Britannique
125 Nature Park Way	Winnipeg	Manitoba
330, University Avenue	Moncton	Nouveau-Brunswick
E1-01A 50 Sportsworld Crossing Road	Kitchener	Ontario
Unit 100A 7303 Warden Ave	Markham	Ontario
2000 Argentia Road-Suite 101, Plaza 1	Mississauga	Ontario
780, chemin Baseline	Ottawa	Ontario
1091, boulevard St-Laurent	Ottawa	Ontario
141 Adelaide Street West, Suite 110	Toronto	Ontario
1550, boulevard Alphonse-Desjardins	Lévis	Québec
838, rue Saint-Joseph Est (2 guichets)	Québec	Québec
806, rue Commerciale Nord	Témiscouata-sur-le-Lac	Québec
1866 Hamilton Street	Regina	Saskatchewan
244 2nd Avenue South	Saskatoon	Saskatchewan
101-2803 Faithfull Avenue	Saskatoon	Saskatchewan
259 Hamilton Road Unit 5	Yorkton	Saskatchewan

¹ Incluant ceux de CWB.

**Tableau 8 – Adresses des guichets qui ont été retirés**

Adresse	Ville	Province
1076 Alberni Street	Vancouver	Colombie-Britannique
2628 Princess Street	Kingston	Ontario
44 Mississauga St East	Orillia	Ontario
85, University Private	Ottawa	Ontario
7500, boulevard des Galeries d'Anjou	Anjou	Québec
180, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier	Beloeil	Québec
280, rue Serge-Pépin	Beloeil	Québec
650, boulevard du Fort-Saint-Louis	Boucherville	Québec
432, rue Racine Est	Chicoutimi	Québec
103, 12e Rue	Ferme-Neuve	Québec
193, rue Principale	Granby	Québec
4390, boulevard de la Concorde Est (2 guichets)	Laval	Québec
1550, boulevard Alphonse-Desjardins (2 guichets)	Lévis	Québec
1049, boulevard Roland-Therrien	Longueuil	Québec
1000, avenue Papineau	Montréal	Québec
1140, rue Sherbrooke Ouest	Montréal	Québec
2900, boulevard Édouard-Montpetit	Montréal	Québec
3000, chemin Côte-Sainte-Catherine	Montréal	Québec
3200, rue Jean-Brillant	Montréal	Québec
3611, rue Notre-Dame Ouest (2 guichets)	Montréal	Québec
3800, rue Sherbrooke Est	Montréal	Québec
5100, rue Beaubien Est	Montréal	Québec
5255, avenue Decelles	Montréal	Québec
5400, boulevard Gouin Ouest	Montréal	Québec
555, rue Chabanel Ouest	Montréal	Québec
6400, 16e Avenue	Montréal	Québec
6420, rue Saint-Hubert	Montréal	Québec
800, Place Victoria	Montréal	Québec
90, avenue Vincent-D'Indy	Montréal	Québec
1124, boulevard Iberville (2 guichets)	Repentigny	Québec
520-3, rue Principale	Saint-Amable	Québec
2064, Route 112	Saint-Césaire	Québec
305, rue Saint-Joseph	Sainte-Martine	Québec
8730, boulevard Provencher (2 guichets)	Saint-Léonard	Québec
778, boulevard du Saint-Maurice	Trois-Rivières	Québec
378, boulevard Harwood	Vaudreuil-Dorion	Québec
5100, avenue Verdun	Verdun	Québec

Tableau 9 – Adresses des guichets qui ont été relocalisés

Adresse	Relocalisation	Ville	Province
410, chemin Madawaska	200, boulevard Broadway	Grand-Sault	Nouveau-Brunswick
355, Montreal Road	1091, boulevard St-Laurent	Ottawa	Ontario
193, rue Principale	316, rue Denison Est	Granby	Québec
2064, Route 112	2012, Route 112	Saint-Césaire	Québec
180, boulevard Sir Wilfrid-Laurier	280, rue Serge-Pépin	Beloeil	Québec



Annexe

Annexe 1 - Mise à jour sur les engagements liés à l'acquisition de Canadian Western Bank (CWB)

Dans le cadre de l'Entente de transaction avec CWB, la Banque (BNC) a pris certains engagements envers l'Ouest canadien, qui ont ensuite été formalisés en obligations envers le ministre des Finances lors de l'approbation de l'Entente. Comme la date de clôture de cette transaction était le 3 février 2025, les données ci-dessous couvrent une période partielle allant du 3 février 2025 au 31 octobre 2025.

Engagement	Statut	Résultats de l'exercice 2025	Description des actions pour l'exercice 2025
(a) Nommer jusqu'à deux candidats déterminés par CWB au conseil d'administration de la BNC à la date de clôture.	Réalisé	2/2 nominations effectuées	Deux membres déterminés par le conseil d'administration de CWB ont été nommés au conseil d'administration de la BNC en février 2025 : — Sarah Morgan-Silvester (Colombie-Britannique, Canada), administratrice de sociétés — Irfan Rawji (Alberta, Canada), cofondateur et associé directeur de Realize Capital Partners et associé directeur de Relay Ventures
(b) Maintenir la direction exécutive et opérationnelle basée à Edmonton, Alberta, pour les activités exercées par CWB et servir de centre d'excellence de l'Ouest canadien pour les activités exercées par la BNC.	En cours	Plusieurs dirigeant.e.s sont basé.e.s à Edmonton. Plus de 900 employé.e.s travaillent dans le nouveau siège social d'Edmonton, ouvert en 2025. Lancement du Centre d'excellence de l'Ouest en novembre 2025.	Edmonton reste le bureau principal de plusieurs dirigeant.e.s exerçant des responsabilités à la fois régionales et pancanadiennes. En 2025, les employé.e.s du siège social ont emménagé dans une nouvelle tour au cœur du centre-ville d'Edmonton, le Centre Banque Nationale. Il s'agit d'un symbole de la présence croissante de la BNC à l'échelle du pays et de son engagement d'investissements continus dans ces régions. En novembre 2025, le Centre d'excellence de l'Ouest a été lancé, regroupant les opérations, les services, le soutien technologique et les équipes d'innovation pour soutenir les activités dans l'Ouest canadien et partout au pays.



Engagement	Statut	Résultats de l'exercice 2025	Description des actions pour l'exercice 2025
(c) Soutenir les organisations communautaires et les organismes de bienfaisance en doublant le programme annuel d'investissement communautaire de CWB en vigueur avant la date de clôture.	En cours	Investissement communautaire annuel de CWB en 2024 : 1,62 M\$ Investissement communautaire de la BNC dans les communautés desservies par CWB à la date de clôture, du 3 février au 31 octobre 2025 : 2,15 M\$	La BNC a renforcé son engagement auprès des partenaires communautaires de CWB et a collaboré avec de nouvelles associations et de nouveaux organismes caritatifs. Exemples de retombées : — Soutien à la réduction de la pauvreté et à la sécurité en Alberta, grâce à des engagements pluriannuels envers le Bissell Centre, l'Inn from the Cold, le programme Core Patrol avec l'Edmonton Downtown Business Association et le Calgary Drop-In Centre. — Appui à l'apprentissage de la lecture pour les enfants autochtones en Colombie-Britannique et en Alberta par l'intermédiaire de l'organisation Chapter One. — Continuité du soutien aux initiatives d'inclusion autochtone d'Enactus Canada dans l'Ouest canadien via des subventions pour accélérer les projets, des formations à l'inclusion et le développement du réseau autochtone. — Promotion des efforts artistiques et culturels locaux en Alberta, notamment par le soutien de la CKUA Radio Foundation.
(d) Pendant les trois années suivant la date de clôture, mettre à la disposition des client.e.s dont le siège social ou les opérations importantes sont situés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba un montant global d'au moins 5 milliards de dollars canadiens en prêts aux entreprises et commerciaux supplémentaires, sous réserve de la satisfaction des exigences d'intégration et d'approbation de crédit de la BNC.	En cours	Montant total brut autorisé pour les clients en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, du 3 février au 31 octobre 2025 : 4,6 G\$ ¹	Nos équipes ont maintenu leurs activités dans l'Ouest canadien et ont accompagné des client.e.s, nouveaux et existants, afin de leur offrir des prêts aux entreprises et commerciaux.
(e) Pendant une période de trois années suivant la date de clôture, maintenir, sur une base consolidée avec les sites de services aux particuliers et de gestion de patrimoine de la BNC, au moins le nombre de succursales de services aux particuliers et entreprises de CWB en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba qui existaient à la date de clôture.	En cours	Succursales de services aux particuliers et de gestion du patrimoine de CWB, à la date de clôture : — Colombie-Britannique : 14 — Alberta : 13 — Saskatchewan : 4 — Manitoba : 1 Succursales de services aux particuliers et de gestion du patrimoine de la BNC ² , à la date de clôture : — Colombie-Britannique : 23 — Alberta : 26 — Saskatchewan : 8 — Manitoba : 2	Tous les sites de CWB offrant des services aux particuliers, aux entreprises et en gestion de patrimoine ont été convertis en succursales de la BNC. Comme prévu, deux succursales CWB du centre d'Edmonton ont fusionné en vue du déménagement au nouveau Centre Banque Nationale en 2026. De nouveaux espaces ont été ouverts, notamment un centre d'appels dans le nouveau Centre Banque Nationale d'Edmonton.

1 Autorisations au cours de la période, sans inclure les tirages effectués en raison de paiements durant cette période.

2 Inclut les anciennes succursales CWB, les succursales BNC existantes et les succursales FBN.



1^{er} trimestre 2026

Produit au Canada, ISBN 978-2-921835-88-6

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada

Gestion du projet et rédaction : Équipe ESG et développement durable, Banque Nationale

Conception de la couverture : M&H

Graphisme : Penega communications inc.

Traduction : Services linguistiques de la Banque Nationale

^{MD} BANQUE NATIONALE DU CANADA, BANQUE NATIONALE, le logo BANQUE NATIONALE, BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS, FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE et SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN sont des marques de commerce déposées de la Banque Nationale du Canada.

^{MC} ENTREPRENDRE MAINTENANT, ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, BANQUE NATIONALE TRUST et BANQUE NATIONALE RÉSEAU ASSISTANCE sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada.

D'autres marques de commerce de la Banque Nationale du Canada sont utilisées dans cette déclaration. Certaines marques de commerce appartenant à des tiers sont également mentionnées dans ce rapport.